Loger les plus vulnérables en Isère

SEMAINE THÉMATIQUE du 22 au 25 novembre 2021

2e édition

Un événement partenarial !

absise | les bailleurs sociaux de l'Isère

GROUPEMENT DES POSSIBLES

Fédération des acteurs de la solidarité AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

fapil

Un Toit Pour Tous | PARTENAIRE DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

Pacte Laboratoire de sciences sociales

SCIENCES PO Grenoble

UGA

UGA INSTITUT URBANISME GÉOGRAPHIE ALPINE Université Grenoble Alpes

Programme

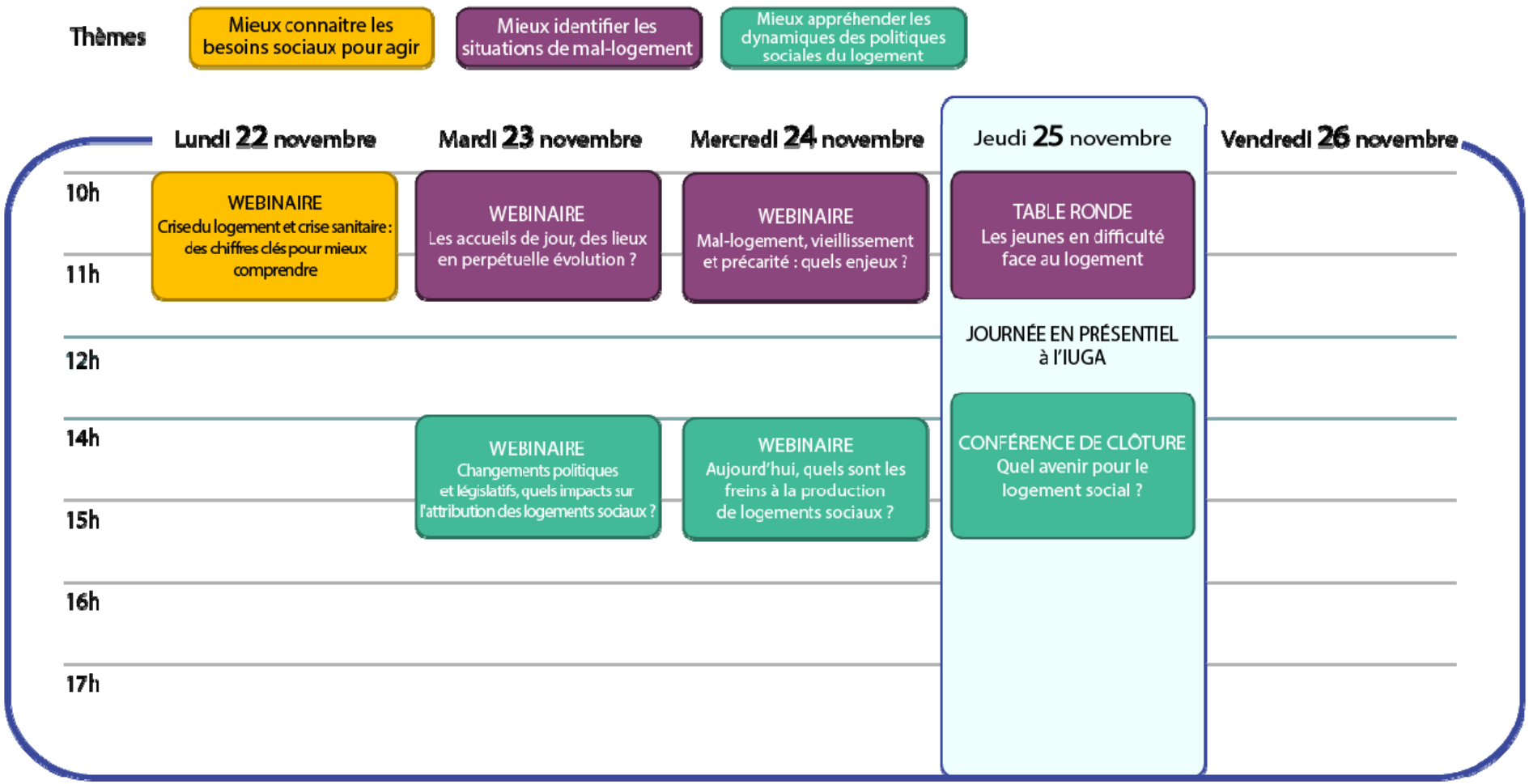

Derniers jours pour s'inscrire en ligne !!
untoitpourtous.org

Bienvenue

Début de la séance à 10h
LE TEMPS POUR LES
PARTICIPANTS DE SE CONNECTER

Posez vos questions
A TOUT MOMENT VIA LE Q+R

Pensez à couper votre micro
POUR LE CONFORT DE TOUS

Ce webinaire est enregistré afin d'être diffusé en replay sur notre site internet et les réseaux sociaux d'UTPT.

Les personnes ne souhaitant pas être filmées doivent couper leur caméra

Afin de toujours améliorer l'organisation de l'événement, pensez à compléter le questionnaire d'évaluation !

SEMAINE THÉMATIQUE du 22 au 25 décembre 2020

Loger les plus vulnérables en Isère

Crise du logement et crise sanitaire : des chiffres clés pour mieux comprendre

Avec le soutien de :

Crise du logement et crise sanitaire : des chiffres clés pour mieux comprendre

Intervenants :

- **Anissa Ghiouane**, responsable de l'Observatoire de l'hébergement et du logement
  « Diagnostic de l'état des besoins sociaux et des limites des réponses existantes en Isère »

- **Françoise Bouchaud**, *membre des accueils de la Coordination des accueils de jour en Isère*
  « Le rôle des accueils de jour dans le parcours des personnes en grande précarité au prisme de la crise sanitaire »

- **Marisa Lai-Puiatti**, présidente de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne Rhône-Alpes
  « Le travail social au prisme de la crise sanitaire »

- **Isabelle Rueff,** présidente Absise, association des bailleurs sociaux de l'Isère
  « Les enjeux du logement social »

Animateur et Grand Témoin : **Manuel Domergue**, directeur des études à la Fondation Abbé Pierre

1 Diagnostic de l'état des besoins sociaux et des limites des réponses existantes en Isère

Semaine partenariale – Loger les plus vulnérables en Isère – novembre 2021

Qui sont les personnes privées de domicile personnel ?

A travers la demande
d'hébergement d'urgence (115) (2019)

4 235 ménages en demande au 115
➔ 940 ménages orientés sur une place
➔ Moins d'un ménage sur quatre orienté

Evolution de la demande :
+13% depuis 2015
-7% par rapport à 2018

A travers la demande
d'hébergement d'insertion (HI) (2019)

1 499 ménages en demande en HI
778 ménages orientés sur une place
Plus d'un ménage sur deux orientés

Evolution 2018-2019 de la demande :
-8% par rapport à 2018

A travers la demande de
logement social (accès et mutation) (2020)

≈ **31 510** demandeurs de logement social,
soit 5.7% des ménages isérois
9 251 sont privés de domicile personnel
Soit **29%** de la demande

Parmi ces demandeurs privés de domicile personnel :
1 977 sont en habitat précaire
➔ 730 ont obtenu un logement

1 752 sont hébergés en structure
➔ 428 ont obtenu un logement

5 522 sont hébergés chez un tiers
➔ 1 871 ont obtenu un logement

Evolution de la demande des ménages sans-domicile :
+18% depuis 2015
Stable par rapport à 2019

Les personnes privées de domicile personnel

Evolution de la demande et l'orientation en hébergement d'urgence (115)
Source : SIAO, Isère, 2015-2019

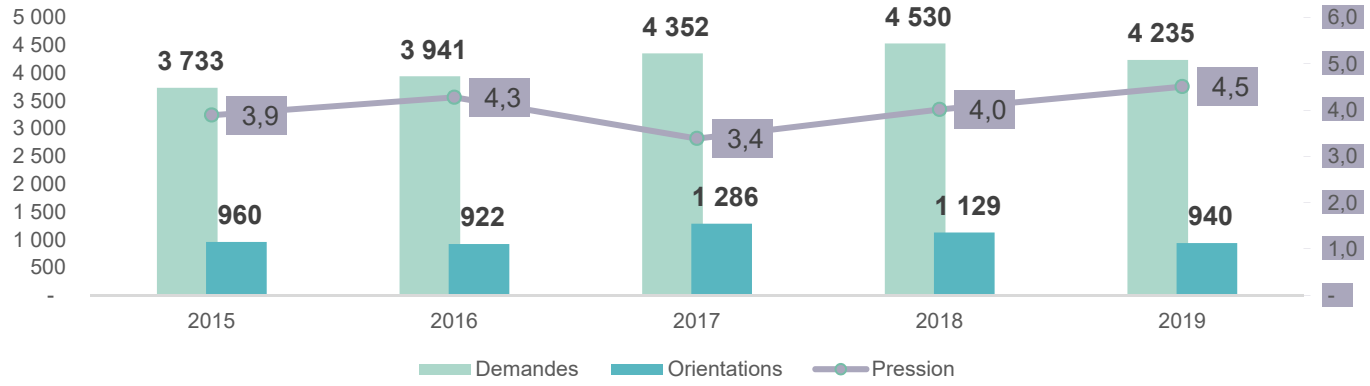

Nombre de boîtes aux lettres actives au 31 décembre à Grenoble
Source : CCAS de Grenoble

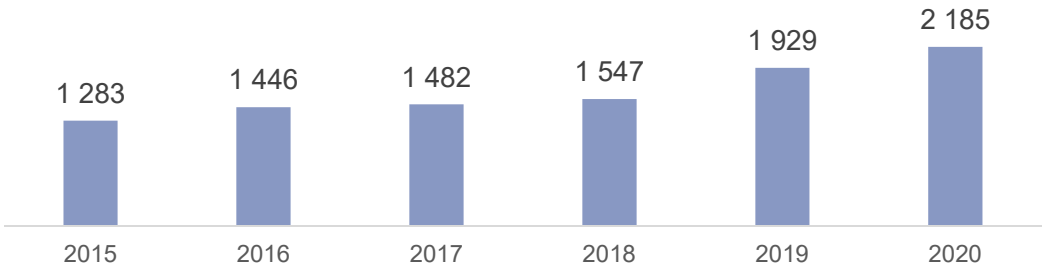

Domiciliation à l'Adate

1 496 demandeurs d'asile **domiciliés au 31/12/2020**

Sur l'année 2020, **1 064 nouvelles domiciliations**.

Qui sont les personnes privées de domicile personnel ?

Une majorité de personnes seules

Personnes isolées

64% des demandes au 115 (2019)

- - 3 points par rapport à 2015

61% des demandes en HI (2019)

- + 7 points par rapport à 2015

46% des demandes de logement social

- + 4.2 points par rapport à 2015

72% des personnes domiciliées au CCAS de Grenoble (2020)

Contre **34%** des ménages isérois (2020)

Familles monoparentales

15% des demandes au 115 (2019)

+ 1 point par rapport à 2015

25% des demandes en HI (2019)

- 4 points par rapport à 2015

23% des demandes de logement social

Stable par rapport à 2015

7.3% des personnes domiciliées au CCAS de Grenoble (2020)

Contre **9%** des ménages isérois (2020)

Qui sont les personnes privées de domicile personnel ?

Et une surreprésentation de personnes de moins de 30 ans…

Personnes âgées de 15 à 29 ans

36% des demandes au 115 (2019)

32% des demandes en HI (2019)

22% des demandes de logement social (2020)

Contre **18%** dans la population iséroise (2020)

Nombre d'aides financières demandées par les jeunes auprès de la Mission Locale de Grenoble

Source : Rapport d'activité ML Grenoble (2019-2020)

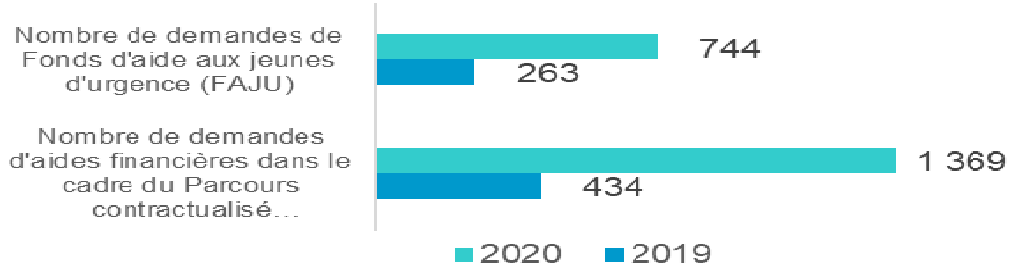

Quelle capacité du parc à loger les plus vulnérables

→ Un manque de petits logements pour répondre aux plus vulnérables dans le parc social

T1 – 5%
T2 – 19%
T3 – 37%
T4 et + : 39%

Taux d'attribution dans le parc social par typologie de logement 2020

T1 – 20%
T2 – 31%
T3 – 69%
T4 et + –58%

Et Des loyers dans le secteur libre encore trop élevés qui ne permettent pas de répondre aux ménages modestes

10,8€/m² c'est le loyer médian du secteur privé au niveau de la région grenobloise, soit environ :

De 400€/mois pour un studio (14,5€/m²)
À 815€/mois pour un 4 pièces (9,3/m²)

Quelle capacité du parc à loger les plus vulnérables

Un parc social qui joue un rôle crucial

64% des demandeurs de logement social sont sous les plafonds PLAI

soit moins de 956€/mois pour une personne seule (2020)

(+1.5 points depuis 2015)

Sur les **90 178** logements sociaux en Isère en 2020,

75,5 % ont des loyers inférieurs à 6,7€ le m²
(< au 3ème quartile)
≈ 300€ pour un logement de 45m²

➔ 68 071 logements sociaux

Quelle capacité du parc à loger les plus vulnérables

… Mais qui ne peut répondre à l'ensemble de la demande

Evolution des demandes et attributions de logement social en Isère
Source : SNE, Isère, 2015-2020

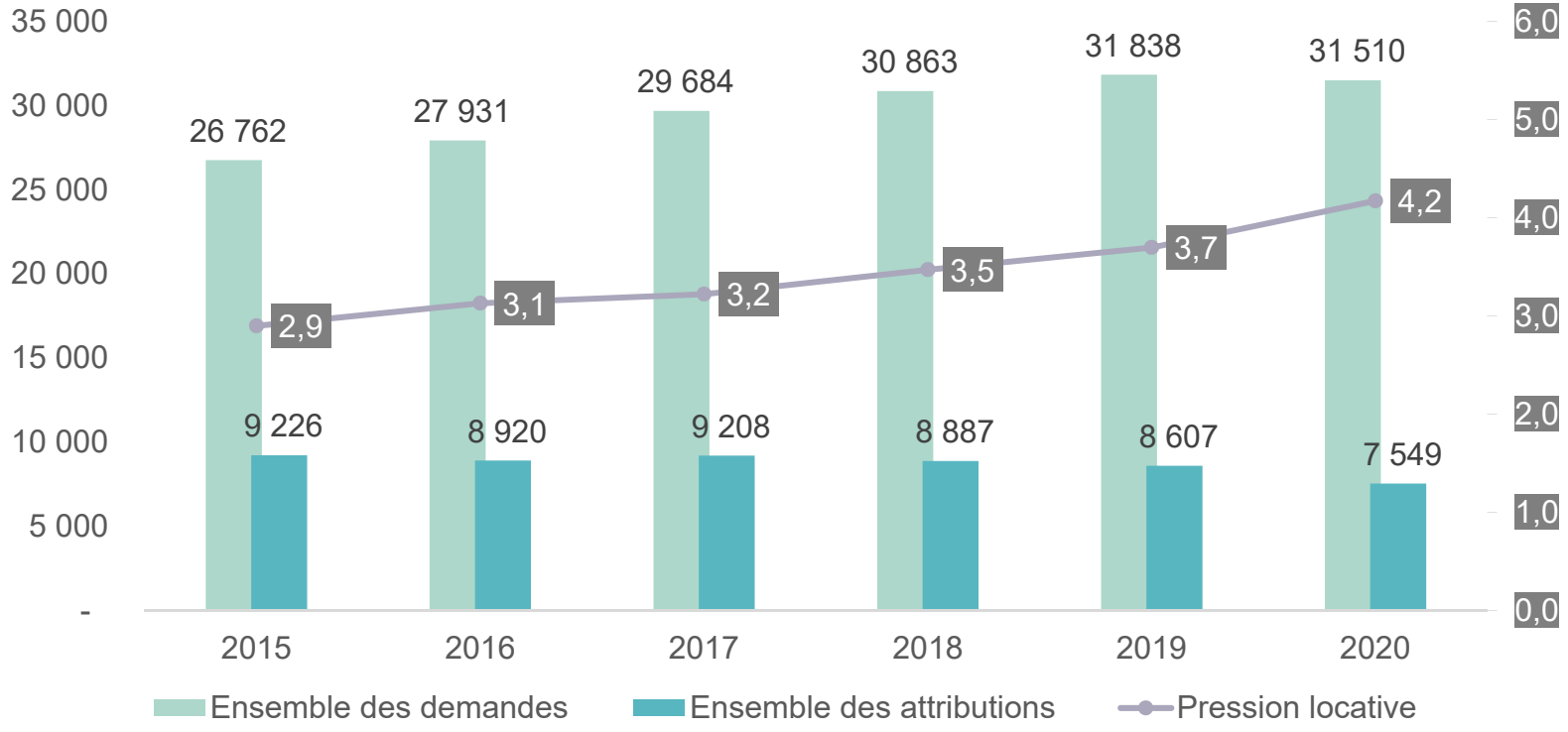

Une baisse de la production de logements sociaux financés

Accentuée par la crise sanitaire

Evolution de la production de logements sociaux financés en Isère
Source : DDT38

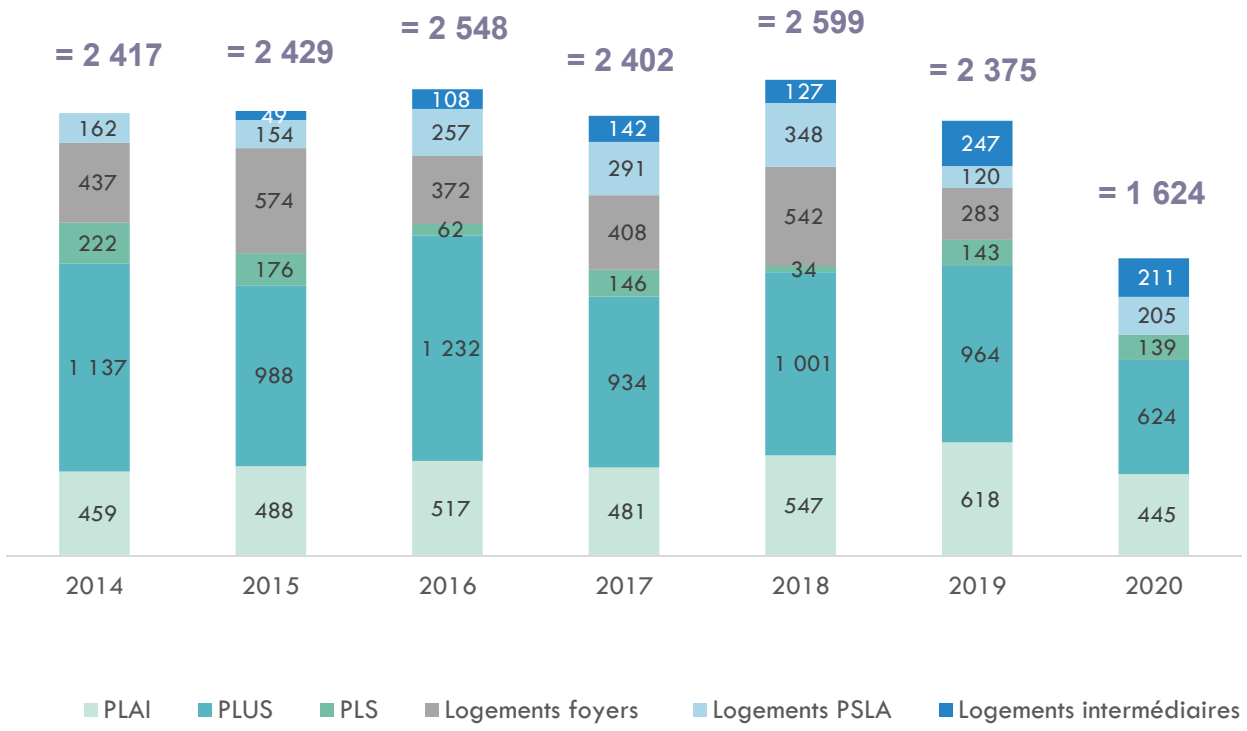

Zoom sur la loi SRU en Isère (01/01 2019)

27 communes en déficit

8 330 logements manquants

Source : DDT 2020

Une chute des conventionnements Anah

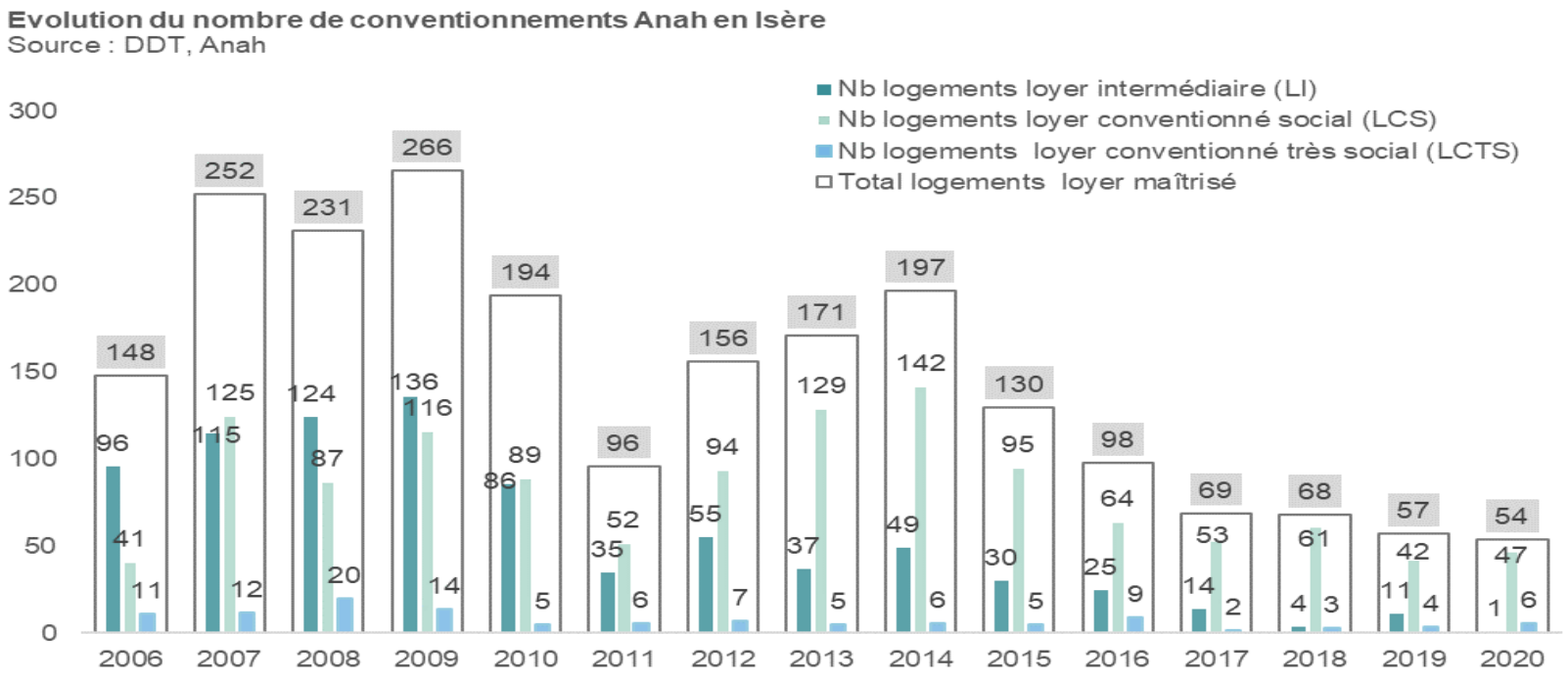

→ Dans un contexte où les inégalités et la précarité se sont accentuées, sous l'effet de la crise sanitaire, et des dernières réformes le logement doit retrouver ses capacités de réponses aux besoins et être à la hauteur de son devoir de solidarité

2

Le rôle des accueils de jour dans le parcours des personnes en grande précarité au prisme de la crise sanitaire

3 Le travail social au prisme de la crise sanitaire

Semaine partenariale – Loger les plus vulnérables en Isère – novembre 2021

FONDATION Abbé Pierre – Être humain !

Fédération des acteurs de la solidarité AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

fapil

GROUPEMENT DES POSSIBLES

absise | les bailleurs sociaux de l'Isère

4 Les enjeux du logement social

Semaine partenariale – Loger les plus vulnérables en Isère – novembre 2021

L’accompagnement des ménages dans le logement

L’accès et le maintien sont les 2 axes d’un projet logement réussi.

Face à une fragilisation du système de droit commun, **des dispositifs ont été créés à l’initiative des bailleurs pour l’accompagnement les ménages**:

- Pour l’accès, depuis 2017, le dispositif **Logements Sociaux Accompagnés**, intégré dans la plateforme d’accompagnement Logement d’Abord. Il s’agit d’un accompagnement soutenu et adapté aux besoins des personnes permettant un accès direct au logement, les sorties de l’hébergement vers le logement et le soutien des ménages dans la période qui suit le (re)logement ainsi que la prévention des expulsions. L’accompagnement doit permettre de prévenir les obstacles à l’accès au logement pérenne afin de stabiliser les ménages dans leur logement en travaillant sur tous les aspects qui pourraient mettre à mal ce projet. Il vise à l’autonomie durable du ménage dans le logement. Territoires AIVS, Alpes Isère Habitat et Pluralis, poursuivent ce dispositif en 2021 dans le cadre du FNAVDL pour un volume de **20 mesures LSA** en file active.

- Pour le maintien, depuis 2014, le dispositif **Logement toujours (maintien) en Isère**. Ce dispositif de prévention des impayés et des expulsions locatives permet à des ménages, en dehors de tout plafond de ressources, de se maintenir dans leur logement. Le dispositif est dimensionné autour de plusieurs actions graduées et complémentaires :

  → Prévention de l’impayé (dès le repérage par la CESF bailleur ou la sollicitation du ménage),

  → Mobilisation des ménages en privilégiant «l’aller vers » à destination des familles en rupture de contact avec le bailleur,

  → Prévention des expulsions et accompagnement en vue d’un maintien ou d’une mutation sociale pour des locataires en impayés locatifs,

  → Prévention des expulsions et glissement de bail pour des locataires en cours de la procédure d’expulsion.

  Alpes Isère Habitat en partenariat avec les bailleurs sociaux Actis, CDC Habitat, Pluralis et SDH et avec les associations Relais Ozanam et Oiseau Bleu poursuivent ce dispositif en 2021 dans le cadre du FNAVDL pour un volume de **80 mesures sur l’ensemble du département isérois.**

L’accompagnement des ménages dans le logement

- Quid du retour du bail glissant par le département ?
- Prescription des mesures ASL par les CESF des bailleurs sociaux ?
- Quid du financement des PLAI adaptés et de l ’accompagnement (dans la durée)

Evolution des impayés locatifs 2020 - 2021

Le mois d'avril 2020 est marqué par le pic des impayés tant en nombre de ménages qu'en montant.

En extrapolant sur 100% du parc Hlm, une enquête nationale a ainsi permis de mesurer une augmentation des impayés des ménages d'environ 150 M€ entre fin février et fin avril 2020, puis un reflux régulier de ce surcroit d'impayés sur le reste de l'année.

Le travail de proximité, la prise de contact, l'aller-vers menés par les bailleurs sociaux ont permis d'accompagner les ménages fragilisés par la crise sanitaire et économique.

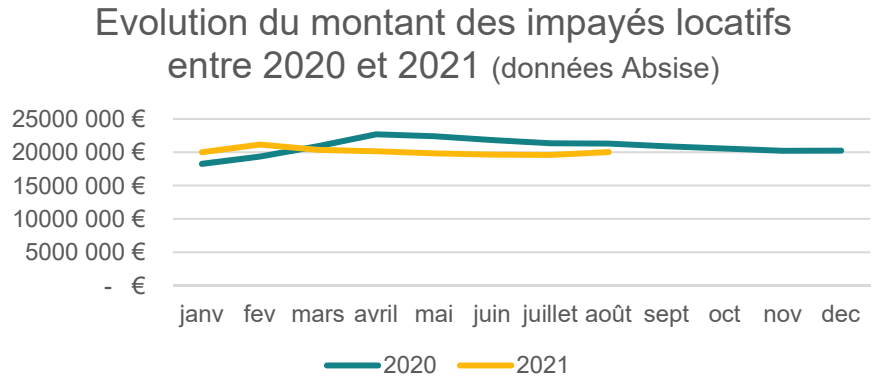

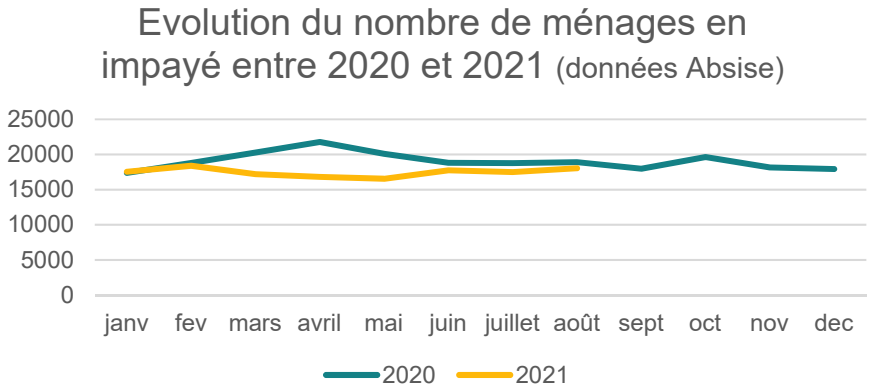

Réforme des aides personnalisées au logement

- Depuis le 1er janvier 2021, **les aides personnalisées au logement** (APL) **sont désormais actualisées tous les 3 mois** sur la base des revenus perçus au cours des 12 derniers mois.

- 10 mois après l'entrée en vigueur de la contemporanéisation des aides personnalisées aux logements (APL),
  les jeunes et les actifs précaires, pâtissent des conséquences de cette réforme.
  L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes constate que « la moitié des 18-25 ans sont en phase d'insertion sur le marché du travail et ne sont plus étudiants » : ces jeunes salariés précaires ont connu une baisse de 97,7 euros d'APL au cours des deux premières actualisations (AEF, 20/20/21).

- **Une réforme d'ampleur** comportant plusieurs dimensions pour les CAF : l'une règlementaire et l'autre plus technique (évolution du système d'information).
  La mise en œuvre de cette réforme s'est avérée **plus complexe** que prévu ce qui a entrainé des délais de traitement anormalement longs et des anomalies dans les calculs des APL et de la réduction de loyer de solidarité (RLS).

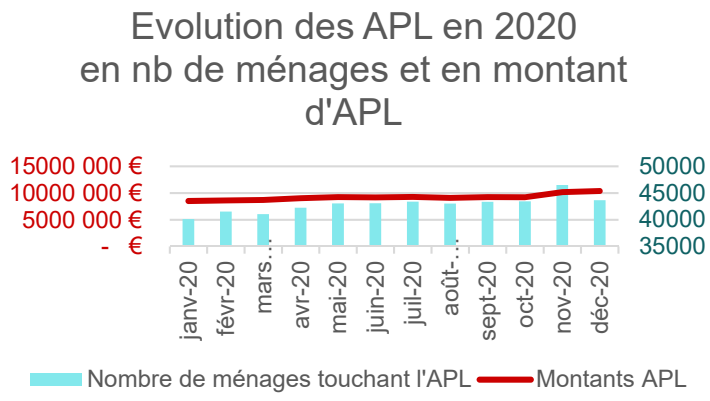

(données Absise)

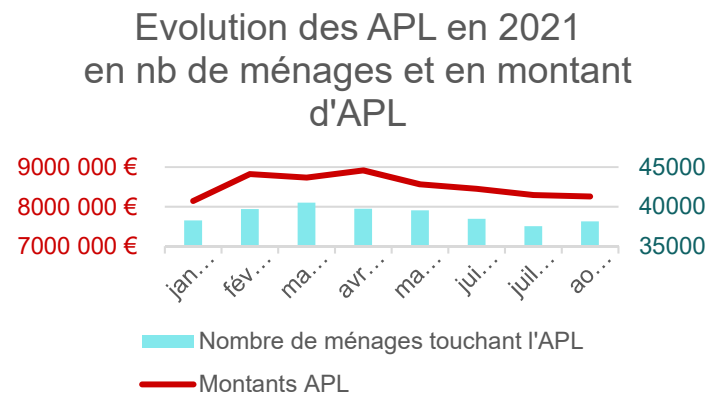

(données Absise)

La production de logements sociaux

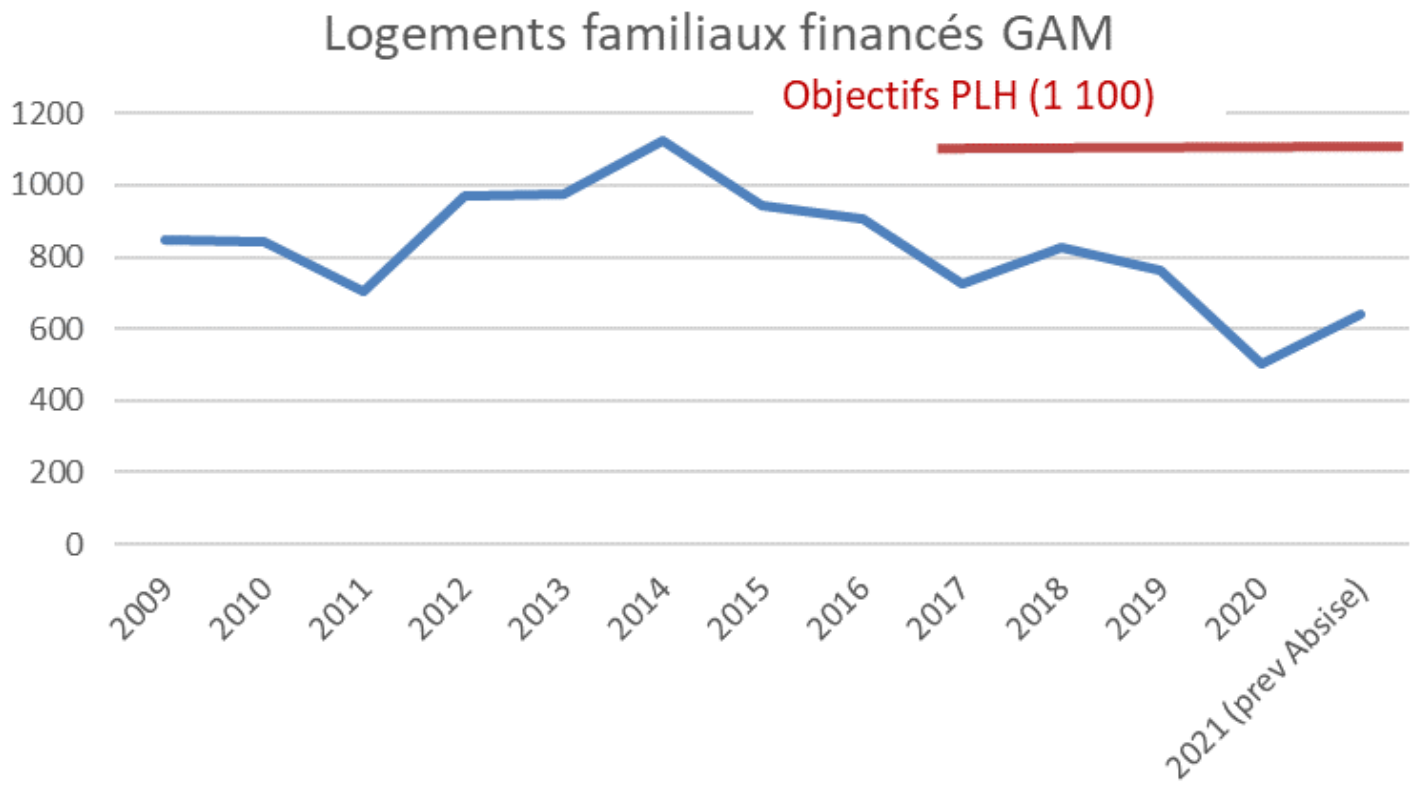

La hausse des prix de l'énergie/la maîtrise des consommations

Réhabilitation

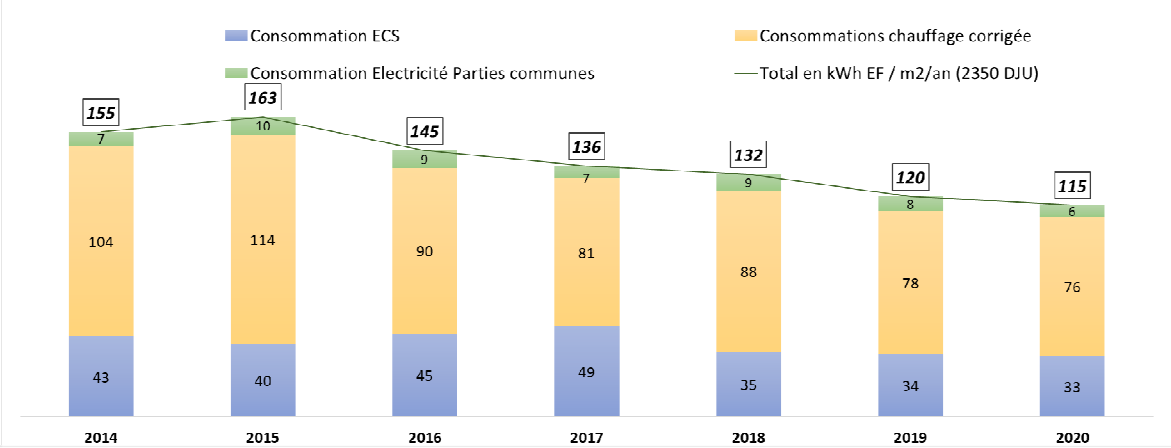

Neuf

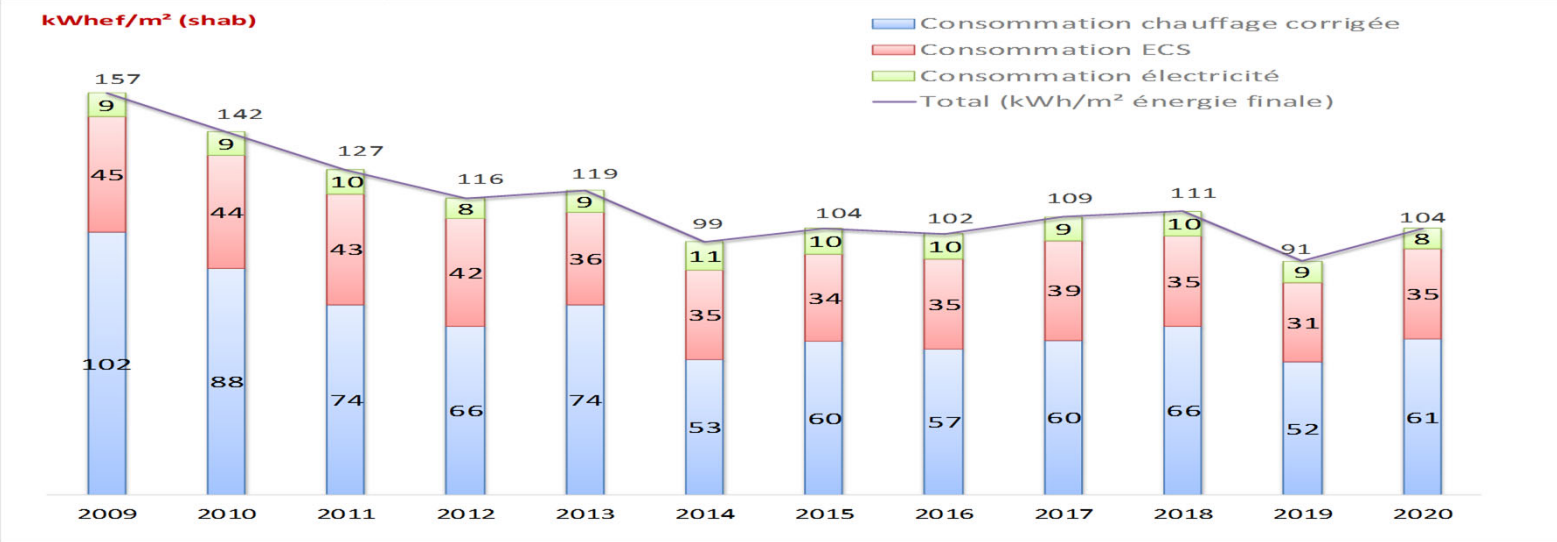

SEMAINE THÉMATIQUE D'INFORMATION
22-25 novembre 2021

Un Toit Pour Tous
PARTENAIRE DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

Loger les plus vulnérables en Isère

Conférences, retours d'expériences, débats

Avec le soutien de :

Fondation Abbé Pierre – Être humain !
Fédération des acteurs de la solidarité AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
fapil
GROUPEMENT DES POSSIBLES
absise les bailleurs sociaux de l'Isère